

FRANÇAIS

Fiche 5. Français

Présentation du programme

La troisième est une année scolaire primordiale : c'est celle qui fera la transition entre la fin du collège et l'entrée au lycée. À la fin de cette année, l'élève devra prouver qu'il est capable de s'exprimer clairement avec un vocabulaire approprié et qu'il est en mesure de structurer son jugement en s'appuyant sur quelques connaissances littéraires et culturelles. Le professeur de français pourra reprendre des notions abordées pendant tout le cycle du collège afin de les enrichir et d'approfondir les compétences acquises.

Il y aura en année de troisième 4 heures 30 de français en moyenne par semaine, avec la possibilité d'avoir un créneau de deux heures de français à la suite (avec probablement une pause entre les deux heures) afin d'avoir le temps de vous entraîner à l'épreuve du brevet des collèges ou encore DNB (Diplôme national du brevet). En effet, entre l'exercice d'interprétation d'un texte où il faut répondre à un certain nombre de questions, la dictée, l'exercice de réécriture ou encore la rédaction, deux heures sont bel et bien suffisantes.

Comme pour les autres années de collège, le programme de troisième repose en grande partie sur la maîtrise des règles d'orthographe et de grammaire. De fait, cette compétence ne servira pas seulement pour la réussite du brevet mais également pour présenter une candidature aux entreprises quelles qu'elles soient afin d'obtenir un travail. Une lettre de motivation ou un curriculum vitae truffé de fautes d'orthographe ou de maladroites de grammaire aura beaucoup plus de chance d'atterrir directement dans la poubelle du recruteur !

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Comprendre et maîtriser l'argumentation (discours narratif, descriptif et explicatif) ;
- Exprimer ses opinions, ses convictions, ses émotions ;
- Apprendre l'objectivité, la distance critique et les bienfaits de l'humour pour faire passer un message ;
- Prendre en compte la parole d'autrui lors d'un dialogue ou d'un débat ;
- S'ouvrir aux littératures étrangères et notamment européennes ;
- Enrichir l'imaginaire.

Ces objectifs seront atteints grâce aux pratiques de lecture, d'écriture et d'oral développées et travaillées depuis la sixième, voire depuis l'école primaire.

En ce qui concerne l'étude de la langue plus spécifiquement, il faudra maîtriser correctement l'analyse grammaticale d'une phrase (savoir reconnaître les propositions coordonnées, juxtaposées, subordonnées ; savoir identifier le sujet, le COD, le COI ; reconnaître les différentes classes gramma-

ticales ; connaître les temps et leurs valeurs...), la grammaire de l'énonciation (face à quel type de discours nous sommes face dans ce texte), l'orthographe grammaticale (règles d'accord des adjectifs, des participes passés avec les auxiliaires être et avoir par exemple), ainsi que l'orthographe lexicale (les lettres muettes, les homonymes et les homophones). Il faudra encore savoir distinguer les différents registres de langue et savoir adapter le vocabulaire lorsque cela est nécessaire.

Les thèmes abordés suivent toujours l'ordre chronologique, celui-ci a cours depuis la première année du CP et se confirme en sixième. Après avoir étudié les récits mythiques de création en sixième, les aventures médiévales en cinquième, les nouvelles fantastiques du XIX^e en quatrième, **l'année de troisième est marquée par l'étude du XX^e siècle avec les nouvelles formes de récit que cette époque voit naître :**

- **L'autobiographie** : se raconter, se représenter ;
- **L'évolution du théâtre** de l'Antiquité à nos jours : dénoncer les travers de la société ;
- **L'évolution de la poésie** jusqu'à la notion de poésie engagée : visions poétiques du monde ;
- **Les grandes problématiques que l'époque pose** : Progrès et rêve scientifique en question ou encore Agir dans la cité : individus et pouvoir : autant de thèmes qui amèneront l'élève à rédiger, à se questionner, à argumenter et à défendre un point de vue.

Comme toujours, **les quatre grands genres** sont représentés dans le programme avec la poésie dans le monde et le siècle, puis le théâtre entre continuité de la tradition et renouvellement à cause du contexte des deux guerres, et enfin l'argumentation et même la science-fiction. Pour bien comprendre ces différents genres de texte, il faut lire régulièrement les œuvres demandées par le professeur, ne pas hésiter à demander des **lectures cursives supplémentaires pour apprendre à relever des citations, naviguer entre les œuvres et, bien sûr, prendre goût aux intrigues et à l'aventure**. En lisant beaucoup, le cerveau peut « photographier » la bonne orthographe d'un mot et ainsi la reproduire dans une rédaction ou une dictée. Le vocabulaire déployé dans un livre aide souvent à compléter son propre bagage lexical, permettant d'accéder à un plus grand nombre de nuances, de sous-entendus ou d'allusions de toutes sortes.

Au total, l'objectif de la classe de troisième est de réussir **la rédaction d'un texte correct et cohérent de deux pages minimum**. En ce qui concerne **l'oral**, celui-ci est évalué en fin d'année d'une façon ou d'une autre sous la forme d'un oral de présentation de stage, de la présentation d'un EPI ou encore sous la forme d'exposés en groupe. Le travail de la diction relève donc aussi du cours de français : lecture à haute voix de dialogues, extraits de roman, pièces de théâtre ou encore poèmes à réciter. Tous ces exercices contribuent à la réussite de l'examen final et plus généralement à prendre confiance en soi quand il faudra postuler plus tard à un emploi. C'est pourquoi, la classe de troisième encourage le débat entre élèves pour apprendre à développer des arguments, apprendre à les contrer, à prouver une démonstration ou encore une idée.

D'autre part, **l'étude d'œuvres artistiques** (tableau, chanson, sculpture, architecture, etc.) fait toujours partie du programme de français et peut, de nouveau, être présentée à l'oral dans le cadre d'un EPI. En effet, l'étude d'œuvres aide à développer la capacité d'interprétation d'un élève. « Arts, États et pouvoirs » est le thème porteur dans la perspective d'une ouverture au monde entier à l'époque contemporaine.

Tout est bien compris du point de vue du programme ? Alors, c'est parti désormais pour la **présentation de l'épreuve de français au brevet** pour bien comprendre ce qui est attendu d'un élève de troisième lors de cet examen, et surtout pouvoir bien le préparer.

Ensuite, nous passerons à la partie théorique avec des tests réguliers pour évaluer le niveau de compréhension du cours à chaque nouveau chapitre. Les chapitres sur les différents genres littéraires apparaissent dans les cinq premiers chapitres, pour préparer la première partie d'épreuve sur **l'analyse d'un texte littéraire** suivis d'un point méthodologique sur **l'analyse du document iconographique**. Puis, ce sera les chapitres concernant la grammaire suivis d'un point méthodologique sur la préparation à **l'exercice de réécriture et de dictée**. Tout au long des chapitres, la question de **l'épreuve de rédaction** est régulièrement abordée sous forme de « fiche méthodologique » à chaque fin de chapitre. L'élève pourra ensuite s'autoévaluer grâce à une grille de compétences, qui est la nouvelle grille utilisée pour évaluer les élèves.

Enfin, un exercice de brevet complet sera également proposé à la toute fin du chapitre de français qui comprendra les différentes parties : **compréhension, réécriture, dictée et rédaction**.

Présentation de l'épreuve

En classe de troisième, le français tient une place significative. En effet, cette matière est doublement évaluée dans le cadre de l'obtention du brevet : d'abord en contrôle continu, ensuite en épreuve écrite. Au total, l'épreuve de français représente en termes de points et de temps :

Français : 100 points
Durée de l'épreuve : 3 heures (épreuve séparée en 3 parties)

► Description des trois parties de l'épreuve

■ *L'analyse d'un texte littéraire et d'un document iconographique / la réécriture : 1 h 10, 50 points*

Cette première épreuve de 1 h 10 qui est notée sur 15 points : Vous allez devoir comprendre, analyser et interpréter un texte littéraire accompagné d'une image ou d'un document artistique. Pour cela, il faudra répondre à une série de questions en prenant à la fois appui sur le texte ou l'image en le citant de manière précise. Il faudra également faire appel aux connaissances grammaticales et orthographiques développées pendant toute votre scolarité.



Attention ! Cette épreuve se déroule en 1 h 10 : c'est un temps assez court, il ne faut donc pas tout écrire au brouillon ! Pour autant, il ne faut pas oublier que, bien que rapide, cette épreuve de français est aussi un test d'orthographe et de grammaire. Il convient donc de rédiger vos réponses en reprenant les mots de la question posée. Une relecture à chaque réponse écrite est nécessaire pour vérifier la cohérence grammaticale de votre phrase. Il ne faut pas hésiter à adapter les mots de la question avec ses propres phrases et son propre vocabulaire pour que la réponse finale ait un sens.

Dans cette épreuve de questions et de vérification de la maîtrise de la langue, il y a également l'exercice dit de **la réécriture sur 5 points** qui propose aux élèves un court fragment de texte à transformer (pronom personnel, temps, genre et nombre qui seront à modifier). La nouvelle version du Brevet implique également une partie « grammaire et compétences linguistiques » avec des questions spécifiquement grammaticales : ajouter des signes de ponctuation, modifier une phrase en y ajoutant un lien de coordination ou de subordination, compter le nombre de propositions dans une phrase par exemple.

■ **La dictée : 20 minutes, 10 points**

La traditionnelle dictée au DNB est généralement un texte en lien avec le texte littéraire proposé à l'analyse des élèves dans la première partie. Le texte n'excède pas les 800 signes donc le **barème de notation** est le suivant :

- Erreur grammaticale : -0,5 point
- Erreur lexicale : -0,25 point
- Mauvais accent ou oubli d'accent : -0,25 point

Si l'erreur est faite deux fois dans le même contexte, elle ne sera comptée qu'une seule fois.

■ **Le travail d'écriture : 1 h 30, 40 points, 300 mots environ**

Deux sujets au choix portant sur la thématique du texte de français. Il y a toujours deux sujets :

- un sujet d'invention où il faut souvent mêler les séquences narratives et descriptives ainsi que des passages de dialogue ;
- un sujet de réflexion où il faut développer des arguments pour défendre deux idées différentes ou opposés appuyées par des citations ou œuvres littéraires.

► **Les compétences du socle vérifiées**

Dans son bulletin officiel en date du 26 novembre 2015, le ministère de l'Éducation nationale a détaillé les nouveaux programmes en vigueur en cycle 4 (cinquième, quatrième et troisième) à partir de la rentrée 2016. Voici une synthèse des compétences travaillées dans le cadre du nouveau programme de français.

■ **La compréhension et l'expression à l'oral : sont évaluées les compétences du socle 1, 2, 3, soient :**

- Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes ;
- S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire ;
- Participer de façon constructive à des échanges oraux ;
- Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole.

■ **La lecture : sont évaluées les compétences du socle 1 et 5, soient :**

- Lire des images, des documents composites (y compris numériques) et des textes non littéraires ;
- Lire des œuvres littéraires, fréquenter des œuvres d'art ;
- Élaborer une interprétation de textes littéraires.

- ***L'écriture : sont évaluées les compétences du socle 1, soient :***
 - Utiliser l'écrit pour penser et pour apprendre ;
 - Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces ;
 - Exploiter des lectures pour enrichir son écrit.

- ***La compréhension du fonctionnement de la langue : sont évaluées les compétences du socle 1 et 2, soient :***
 - Connaître les aspects fondamentaux du fonctionnement syntaxique ;
 - Connaître les différences entre l'oral et l'écrit ;
 - Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe ;
 - Maîtriser le fonctionnement du verbe et son orthographe ;
 - Maîtriser la structure, le sens et l'orthographe des mots ;
 - Construire les notions permettant l'analyse et la production des textes et des discours ;
 - Utiliser des repères étymologiques et d'histoire de la langue.

- ***L'acquisition d'éléments de culture littéraire et artistique : sont évaluées les compétences du socle 1 et 5 :***
 - Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle ;
 - Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d'époques diverses.

1. L'autobiographie.

Se raconter, se représenter

Je m'entraîne

📍 Je sais élaborer une interprétation d'un texte littéraire autobiographique

📌 BREVET PONDICHÉRY 2017

Simone de Beauvoir vient d'avoir vingt ans : en s'installant à Paris, dans une pension tenue par sa grand-mère, elle obtient enfin la liberté dont elle avait tant rêvé pendant ses années d'études... Elle raconte cette installation au deuxième tome de son œuvre autobiographique.

Ce qui me grisa lorsque je rentrai à Paris, en septembre 1929, ce fut d'abord ma liberté. J'y avais rêvé dès l'enfance, quand je jouais avec ma sœur à « la grande jeune fille ». Étudiante, j'ai dit avec quelle passion je l'appelai. Soudain, je l'avais ; à chacun de mes gestes, je m'émerveillais de ma légèreté. Le matin, dès que j'ouvrais les yeux, je m'ébrouais, je jubilais. Aux environs de mes douze ans, j'avais souffert de ne pas posséder à la maison un coin à moi. Lisant dans *Mon journal*¹ l'histoire d'une collégienne anglaise, j'avais contemplé avec nostalgie le chromo² qui représentait sa chambre : un pupitre, un divan, des rayons couverts de livres ; entre ces murs aux couleurs vives, elle travaillait, lisait, buvait du thé, sans témoin : comme je l'enviai ! J'avais entrevu pour la première fois une existence plus favorisée que la mienne. Voilà qu'enfin moi aussi j'étais chez moi ! Ma grand-mère avait débarrassé son salon de tous ses fauteuils, guéridons, bibelots. J'avais acheté des meubles en bois blanc que ma sœur m'avait aidée à badigeonner d'un vernis marron. J'avais une table, deux chaises, un grand coffre qui servait de siège et de fourre-tout, des rayons pour mettre mes livres, un divan assorti au papier orange dont j'avais fait tendre les murs. De mon balcon, au cinquième étage, je dominais les platanes de la rue Denfert-Rochereau et le lion de Belfort. Je me chauffais avec un poêle à pétrole rouge et qui sentait très mauvais : il me semblait que cette odeur défendait ma solitude et je l'aimais. Quelle joie de pouvoir fermer ma porte et passer mes journées à l'abri de tous les regards ! Je suis très longtemps restée indifférente au décor dans lequel je vivais ; à cause, peut-être, de l'image de *Mon journal* je préférais les chambres qui m'offraient un divan, des rayonnages ; mais je m'accommodais de n'importe quel réduit : il me suffisait encore de pouvoir fermer ma porte pour me sentir comblée. Je payais un loyer à ma grand-mère et elle me traitait avec autant de discrétion que ses autres pensionnaires ; personne ne contrôlait mes allées et venues. Je pouvais rentrer à l'aube ou lire au lit toute la nuit, dormir en plein midi, rester claquemurée vingt-quatre heures de suite, descendre brusquement dans la rue. Je déjeunais d'un bortsch chez Dominique³, je dînais à la Coupole d'une tasse de chocolat. J'aimais le chocolat, le bortsch, les longues siestes et les nuits sans sommeil, mais

1. *Mon journal* : mensuel de l'époque, pour filles et garçons de cinq à dix ans.

2. *Chromo* : illustration en couleur.

3. *Dominique* : restaurant russe de Paris qui servait entre autre chose le bortsch, un potage de l'Est.

j'aimais surtout mon caprice. Presque rien ne le contrariait. Je constatai joyeusement que le « sérieux de l'existence », dont les adultes m'avaient rebattu les oreilles, en vérité ne pesait pas lourd. Passer mes examens, ça n'avait pas été de la plaisanterie ; j'avais durement peiné, j'avais eu peur d'échouer, je butais contre des obstacles et je me fatiguais. Maintenant, nulle part je ne rencontrais de résistances, je me sentais en vacances, et pour toujours.

Simone de Beauvoir, *La Force de l'Âge*, 1960, Gallimard.



Guide Ce sujet précis est tombé au brevet 2017 de Pondichéry. Il implique de prendre en compte les spécificités du genre autobiographique. Au brouillon, il convient de faire la liste des exemples d'autobiographie étudiés en classe, et de voir comment le texte évolue chronologiquement entre les différents temps utilisés (le plus-que-parfait est antérieur dans le temps à l'imparfait par exemple) et entre les différents sentiments évoqués par le narrateur-auteur-personnage.

Je sais faire

🔍 Analyser le contexte d'un texte et les indices intertextuels d'un texte autobiographique (titre, date, nom de l'auteur)

MÉTHODE GUIDÉE

Étape 1 : Identifier le narrateur et les personnages	
<ul style="list-style-type: none"> > Identifiez le narrateur. > Identifiez le lien auteur-narrateur. > Repérez les passages au discours direct. > Repérez les phrases de ponctuation forte (exclamation, interrogation, suspension...). > Identifiez les personnages. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. À quelle personne est écrit ce texte ? 2. Qui raconte ? Quel est le souvenir raconté ? 3. Quel lien pouvez-vous établir entre narrateur et personnage ?
Étape 2 : Identifier les différents moments de l'histoire	
<ul style="list-style-type: none"> > Observez les temps utilisés dans ce récit. > Repérez les différents moments de l'histoire. > Identifiez les différentes valeurs du présent ou de l'imparfait : répétition, moment d'écriture et vitalité du souvenir raconté au présent. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels sont les temps des verbes ? 2. Quels passages et quels temps verbaux correspondent au moment de l'écriture ? Lesquels racontent un souvenir d'enfance ? Lesquels mettent en scène un souvenir ? 3. Quels sont les temps verbaux utilisés pour évoquer le souvenir : présent de narration, imparfait, passé simple ? 4. Correspondent-ils au discours direct ? à la voix du narrateur adulte au moment où il écrit ? à la voix de celui qu'il était dans le souvenir ?